



ICAO DAKAR UNITING AVIATION

NO COUNTRY  
LEFT BEHIND



# Exigences pour les parties prenantes

Prisca Nkolo

Expert Régional AGA/OACI  
Bureau Afrique occidentale et centrale

Hybride / 17-21 octobre 2022



# SOMMAIRE

Rappeler les obligations des parties prenantes dans le processus de certification des aéroports



Autorité de l'aviation civile

Exploitant  
d'aéroport

Autres parties  
prenantes

Les autres parties comprennent:

- Fournisseur de service de la navigation aérienne
- Assistance en escale
- Etc.



# Annexe 14, Vol I

## Exigence sur la certification

### 1.4 - Certification des aérodromes

1.4.1. Les États certifieront les aérodromes utilisés pour les vols internationaux en tenant compte des spécifications de la présente Annexe et des autres spécifications pertinentes de l'OACI, et au moyen d'un cadre réglementaire approprié.



OACI

Normes et pratiques  
recommandées internationales

Annexe 14 à la Convention relative à l'aviation civile internationale

Aérodromes

Volume I  
Conception et exploitation technique des aérodromes  
Huitième édition, juillet 2018

La présente édition annule et remplace, à partir du 9 novembre 2018, les éditions antérieures de l'Annexe 14, Volume I.  
Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurent au Chapitre 1, section 1.2, et à l'Annexe 14.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



# Phases de la certification des aérodrômes

Donner suite à l'expression d'intérêt

Évaluer la demande formelle

Évaluer les installations et les équipements des aérodrômes

Émettre ou refuser un certificat d'aérodrome

Promulguer le statut d'aérodrome certifié





# Responsabilités des parties prenantes

## ☐ Régulateur (AAC)

- Cadre réglementaire
- Organisation et personnel
- Lignes directrices et outils
- Certification y compris l'approbation du SMS
- Surveillance des activités
- Mesures pour l'exécution des actions correctives

## ☐ Exploitant d'aérodrome

- Organisation et personnel
- Documentation y compris les procédures opérationnelles
- Manuel d'aérodrome
- Conformité des infrastructures, des équipements et des services
- Mise en œuvre du SMS



# Autorité de l'Aviation Civile

- Dispositions législatives relatives aux aéroports.
- Réglementation des aéroports, y compris les dispositions relatives à la certification des aéroports.
- Organisation de l'entité chargée de la surveillance des aéroports, y compris la définition des fonctions et des responsabilités.
- Formation et qualification du personnel technique couvrant les domaines principaux relatifs aux aéroports.





# Autorité de l'Aviation Civile

- Documents d'orientation technique pour les inspecteurs.
- Lignes directrices pour la mise en œuvre des exigences réglementaires, instructions et directives applicables pour l'industrie.
- Installations et outils pour les inspecteurs (installations pratiques et espace de bureau adéquat, équipement moderne, outils et équipement d'inspection des aérodromes, documents de référence de l'OACI,...).





# Exploitant d'aérodrome

## □ Expression d'intérêt

- Développer et soumettre la documentation pour l'évaluation des opérations aériennes, afin de s'assurer que l'exploitation de l'aérodrome et l'emplacement spécifié ne mettent pas en danger la sécurité de l'exploitation de l'aéronef.
- Se référer à d'autres entités étatiques, telles que les autorités environnementales pour obtenir leur autorisation.





# Exploitant d'aérodrome

## ❑ Demande formelle

- Développer et soumettre le manuel d'aérodrome et ses procédures opérationnelles/documents associés, y compris les sources des données publiées dans l'AIP.
- Fournir des informations relatives à la compétence organisationnelle et au niveau de ressources de l'exploitant d'aérodrome.
- Fournir des informations relatives à la compétence et à l'expérience du personnel technique et opérationnel de l'aérodrome.
- Fournir le manuel SGS et sa documentation associée.





# Exploitant d'aérodrome

## ❑ Évaluation des installations, des équipements et des services de l'aérodrome

- Vérification sur site des caractéristiques de l'aérodrome à publier dans l'AIP.
- Évaluation sur site des caractéristiques physiques, des installations et de l'équipement.
- Vérification sur site de la fourniture et du suivi des aides visuelles requises, y compris la disponibilité des systèmes d'alimentation électrique essentiels.
- Évaluation des procédures d'exploitation de l'aérodrome, y compris les services de maintenance et la coordination avec d'autres entités de l'aérodrome telles que l'ATS et l'AIS.



# Exploitant d'aérodrome

## □ Délivrance ou refus du certificat

- Si l'évaluation est satisfaisante, le demandeur se voit accorder le certificat d'aérodrome avec les conditions incorporées le cas échéant. Le registre des certificats et le registre des aérodromes doivent être mis à jour en conséquence.
- Si l'évaluation n'est pas satisfaisante, l'AAC informe le postulant du refus et peut demander des informations supplémentaires ou une action de la part du postulant.





# Exploitant d'aérodrome

## ☐ *Manuel d'aérodrome – S'assurer que:*

- La structure, le contenu et le format sont conformes aux exigences.
- Le manuel décrit avec précision les installations, équipements et services de l'aérodrome
- Les informations et la date sont exactes et conformes à la réglementation en vigueur.
- Les procédures de sécurité pour les opérations d'aérodrome sont acceptables et permettront une bonne application de la réglementation applicable.



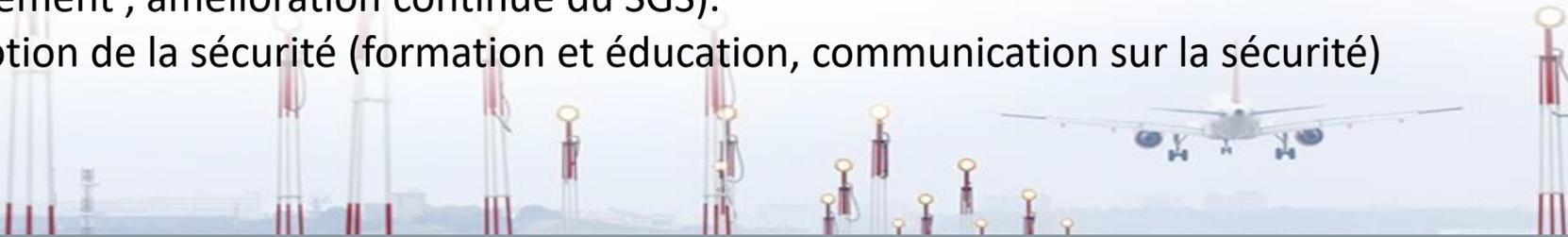


# Exploitant d'aérodrome

## □ **Systeme de gestion de la sécurité (SGS)**

Pour être certifié, l'aérodrome doit disposer d'un SGS comprenant :

- Politique et objectifs de sécurité (*engagement et responsabilité de la direction, responsabilités en matière de sécurité, nomination du personnel clé, coordination de la planification des interventions d'urgence, documentation du SMS*)
- Gestion des risques de sécurité (identification des dangers, évaluation et atténuation des risques de sécurité) y compris la gestion des interfaces avec les autres entités.
- Assurance de la sécurité (suivi et mesure des performances de sécurité, gestion du changement, amélioration continue du SGS).
- Promotion de la sécurité (formation et éducation, communication sur la sécurité)





# Autres parties prenantes(ANSP,...)

- Se conformer aux exigences réglementaires applicables.
- Respecter les exigences fixées par l'exploitant de l'aérodrome en matière de sécurité sur l'aérodrome.
- Coopérer au programme de promotion de la sécurité et de l'utilisation sécuritaire de l'aérodrome en l'informant immédiatement de tout accident, incident, défaut et faute ayant une incidence sur la sécurité.
- Se conformer au programme d'audit et d'inspection externe établi par l'exploitant de l'aérodrome, pour l'évaluation des autres usagers travaillant sur l'aérodrome.





ICAO

North American  
Central American  
and Caribbean  
(NACC) Office  
Mexico City

South American  
(SAM) Office  
Lima

ICAO  
Headquarters  
Montréal

Western and  
Central African  
(WACAF) Office  
Dakar

European and  
North Atlantic  
(EUR/NAT) Office  
Paris

Middle East  
(MID) Office  
Cairo

Eastern and  
Southern African  
(ESAF) Office  
Nairobi

Asia and Pacific  
(APAC) Sub-office  
Beijing

Asia and Pacific  
(APAC) Office  
Bangkok



THANK YOU